



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

**Service académique d'information et
d'orientation**

Affaire suivie par
Patricia BLOCH
T : 01 57 02 68 10
Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 22 janvier 2018

La rectrice de l'académie de Créteil,
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO

s/c Mesdames et Monsieur les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des services
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne,
de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et Messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN-IO-ET-EG

Circulaire n° 2018-018

Objet : Campagne d'information dans le cadre du Plan Étudiants

Références :

- **Plan Étudiants du 30.10.2017**
- **diaporama de la réunion des chefs d'établissements du 19.12.2017**

Pièces jointes :

- **annexe 1 : correspondances Bac Pro-BTS région IDF**
- **annexe 2 : fiche d'aide à l'évaluation Bac Pro-BTS région IDF**
- **annexe 3 : BTS publics et privés - v1 et propositions - APB 2017**

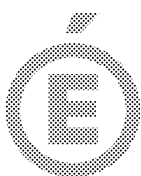
La réussite de l'enjeu fixé par le plan étudiant, à savoir permettre à tous les bacheliers qui le souhaitent d'accéder à une formation dans l'enseignement supérieur et d'y réussir, suppose de renforcer les liens entre tous les acteurs des établissements du secondaire et ceux du supérieur. Il apparaît aussi nécessaire de professionnaliser les équipes pédagogiques afin d'accompagner les élèves et leurs familles dans la formulation de leurs vœux mais également de les aider à formuler les avis dans la fiche Avenir.

Ainsi, je vous demande de travailler en priorité autour des 3 axes suivants :

- ✓ **La formation des professeurs principaux de terminale**

Comme demandé lors de la réunion des chefs d'établissements et directeurs de CIO du 19 décembre 2017 en présence des corps d'inspection, une formation à destination des professeurs principaux de terminale doit être mise en place au niveau local sur tous les territoires de l'académie.

Il appartient à chaque comité de pilotage de district de définir l'organisation choisie : action de district, de bassin, d'établissement pour mettre en œuvre l'accompagnement nécessaire aux professeurs principaux.



2

L'ingénierie de formation doit aussi être réfléchi et construite au niveau local avec une synergie entre tous les acteurs : chefs d'établissements, corps d'inspection disciplinaire, directeurs de centre d'information et d'orientation et personnels de l'enseignement supérieur (universités, IUT, écoles...).

Ces actions devront se dérouler entre mi-janvier et mi-février 2018.

En complément, vous pourrez vous appuyer sur le parcours m@gistère mis à disposition par le ministère via l'application i-prof pour les professeurs ainsi que sur l'expertise des psychologues de l'éducation nationale.

✓ **La communication en direction des familles**

L'accompagnement des futurs bacheliers sur le choix de leur poursuite d'études ne peut se concevoir sans associer les familles à cette réflexion. Aussi, il est important de renforcer et démultiplier les actions déjà existantes et mises en place dans chacun des établissements ou dans les districts (réunions d'information sur la plateforme « PARCOURSUP », journées portes ouvertes, forum de l'enseignement supérieur, café des parents...). Il est indispensable que les familles puissent être rapidement rassurées. Ces réunions d'information devront se tenir lors de la 2ème période de l'orientation.

Vous pouvez également relayer sur le site internet de votre établissement les liens vers les médias officiels d'information du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ainsi que toute information sur les sites spécialisés (ONISEP, SCUIO, EDUSCOL...).

✓ **L'accompagnement des équipes pédagogiques**

Dans le cadre de l'expérimentation Bac Pro-BTS, des outils d'accompagnement à l'attention des équipes pédagogiques des établissements d'origine ont été élaborés par les corps d'inspection de la région académique Ile-de-France, en lien avec les services académiques d'information et d'orientation et les délégués académiques à la formation professionnelle initiale et continue.

Ils permettent de formuler des avis, favorables ou non, à une poursuite d'études sur les spécialités sollicitées en BTS par les bacheliers professionnels en :

- Donnant un éclairage sur les cohérences de parcours entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur (correspondances bac pro-BTS)
- Définissant un profil de candidat susceptible de réussir en BTS (fiche d'aide à l'évaluation).

Les avis favorables seront reportés dans la plateforme PARCOURSUP sur la fiche AVENIR des vœux des élèves concernés, dans l'encart réservé à l'expérimentation Bac pro-BTS entre le 14 et le 31 mars 2018.

Vous pourrez vous appuyer sur l'expertise des inspecteurs du second degré en cas de difficulté rencontrée dans l'utilisation de ces outils.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre volonté pour la mise en œuvre de ces actions au service des parcours de réussite de tous les élèves et je vous en remercie.

La Rectrice de l'Académie de Créteil

Béatrice GILLE

Liens utiles

Les ressources à disposition :

Site du Ministère de l'Education nationale :

<http://www.education.gouv.fr/pid37268/le-plan-etudiants.html>

Site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de

l'Innovation : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

Parcoursup : <http://www.parcoursup.fr/>